

L'an deux mil quinze, le 24 Juin, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de SAINT-ABRAHAM, dûment convoqué le 17 Juin 2015, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Madame BERTHEVAS Gaëlle, Maire.

Etaiet Présents : Mmes BERTHEVAS Gaëlle- LE BRETON Christine- GARAUD Marie
Claude - LE NINAN Alexandra- PUISSANT Morgane - COUEDIC Chantal-
COUTEAU Marie-Thérèse.

MM. - COUEDIC Jérôme - MERVEILLEUX Richard- DUBOIS Maurice -
BEY Jean-Marie - DUPE Laurent- LE MEDEC Christian.

Etait Absent excusé : MOUSSARD Daniel

Monsieur DUBOIS Maurice a été élu secrétaire de séance.

Objet : Approbation de la réunion du conseil municipal du 20 Mai 2015.

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité le procès- verbal de la réunion du 20 Mai 2015.

Objet : Vote du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC).

Madame Le Maire informe les membres du conseil municipal de l'attribution du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) à la Communauté de Communes avec possibilité de répartition libre du fonds.

Le Conseil Communautaire, lors de son instance du 26 mars 2015, a acté, à l'unanimité, la conservation intégrale du fonds pour les investissements communautaires en cours et à venir. Cette décision a été entérinée lors du Conseil Communautaire du 21 mai 2015 validant également le montant du FPIC, pour l'année 2015, qui s'établit à 476 406 €.

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal d'entériner les décisions du Conseil Communautaire, en dates des 26 mars 2015 et 21 mai 2015, de conserver, au niveau communautaire, la totalité du montant du fonds de péréquation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTTE la conservation du FPIC au niveau communautaire.

Objet : Prix du repas au restaurant scolaire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, fixe le prix du repas au restaurant scolaire à 3,40 € pour l'Année scolaire 2015-2016.

Objet : Demande de subvention de l'école Privée pour un voyage de découverte.

Madame Le Maire fait part au conseil municipal de la lettre en date du 20 Mai 2015 de Mme la Directrice de l'école Privée sollicitant une aide pour un voyage de découverte. 15 élèves participeront à ce voyage.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, accorde pour ce voyage de découverte une aide de 30 euros par élève soit 450,00 euros.

Objet : Demande de subvention de l'école privée pour transport des élèves à la piscine de Ploërmel et pour l'intervention du Maître-Nageur.

Madame le Maire fait part au conseil municipal de la demande en date du 20 Mai 2015 de Mme La Directrice de l'école Privée sollicitant une aide pour le transport des élèves à la piscine de Ploërmel et pour l'intervention du Maître-Nageur. Les écoles de SAINT ABRAHAM et de LA CHAPELLE CARO ont effectués 16 déplacements en commun. Quatre déplacements ont été pris en charge par l'école de ST ABRAHAM ainsi que 7 séances du Maître-Nageur.

Le cout du transport pour 4 déplacements est le suivant :

99,50 € x 4 = 398 €

Le coût du Maître-Nageur pour 7 séances est le suivant :

7,00 € x 15 = 105,00 €

Soit un total de 503 euros

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, accorde une aide de 398,00 € pour le transport et une aide de 105,00 euros pour l'intervention du Maître-nageur.

Objet : Mission locale : désignation d'un nouveau délégué.

Madame Le Maire demande au conseil municipal de désigner un nouveau délégué à la mission locale en remplacement de Mme COUEDIC Chantal.

Le conseil municipal après délibération,
a désigné comme délégué à la mission locale Mme LE BRETON Christine.

Affiché Le 29 Juin 2015

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée
à 22 H 15

Le Maire,
Gaëlle BERTHEVAS

